

Justificatif généré le 25/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

25/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289281>

N° d'annonce :

602688

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 avril 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

Dénomination :

QSR CM PARIS

Capital social : 5.000 €

Siège Social : 11 Rue Spontini 75116 PARIS-16E-ARRONDISSEMENT

Objet : Recherche et études quantitatives sur les marchés financiers, les blockchains et les cryptomonnaies, et toutes les opérations s'y rapportant..

Durée : 99 années

Président : M. Arnaud LANNIC, demeurant 11 Rue Spontini 75116 Paris 16e Arrondissement

Conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit

de vote : Chaque action donne droit à une voix..Droit de vote attaché aux actions proportionnel à la quotité du capital qu'elles détiennent..

Transmission des actions : Transmission des actions soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés, sous l'accord préalable de la collectivité des associés..

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

Le président.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGEeummG



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGEeummG>